



LE + PRODUIT

Parfait pour les logements collectifs

LE PRÉ-LINTEAU EN BÉTON ARMÉ PRESSÉ DESTINÉ AUX CONSTRUCTIONS COLLECTIVES SUR PLUSIEURS NIVEAUX OU MAISONS PASSIVES EN BRIQUE

Équipé d'une brique de 8mm d'épaisseur, sa cavité intérieure permet d'intégrer des blocs-baies dont le tablier du volet roulant s'enroule sur l'extérieur (améliorant l'isolation de la partie haute de la menuiserie).

Prefatec PCB est un de nos modèles exclusifs de pré-linteaux monobloc en béton armé, adaptés à tous types de bâtiment (collectifs ou résidences).

Réduction du temps de réalisation des bandes de dressage.

- ▶ Surface et granulométrie homogènes par rapport à la brique
- ▶ Format standard de 0.50 m à 3.20 m (tous les 10 cm)
- ▶ Poids : 64 kg / mètre linéaire environ
- ▶ Longueur supérieure à 3,2 m hors avis technique sur demande
- ▶ Avis technique AT 16/15-718 et sismique

[Nous consulter pour plus de personnalisations](#)



PREFATEC PCB

COUPE

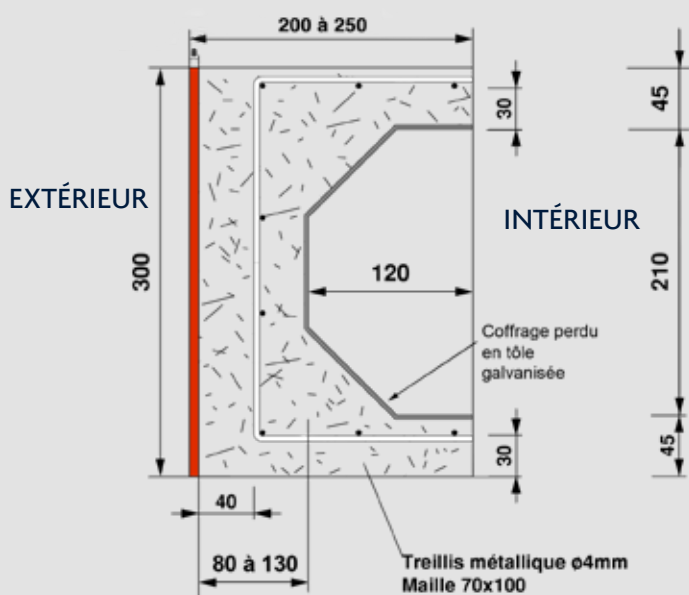


PHOTO MENUISERIE FOURNIE PAR FALCO

Seul produit conforme à la norme NF DTU 20.1 P1-1, Art 5.2.3 Maçonneries enduites

Le mortier d'enduit utilisé doit être compatible avec les caractéristiques des éléments de maçonnerie considérés selon la norme NF DTU 26.1. Une maçonnerie neuve à enduire doit normalement être constituée de matériaux et éléments de maçonnerie homogènes, de même nature, en particulier pour leur cohésion ou résistance au cisaillement et leur porosité qui conditionnent la compatibilité mécanique des enduits. Le mélange sur une même surface d'éléments de nature différentes (exemples de blocs de béton, béton cellulaire autoclavé, briques fibres de bois, matériau synthétique isolant) devant recevoir un même enduit adhérent est à proscrire.

Seul produit conforme à la norme NF DTU 26.1 P1-1, Art 6 Enduits extérieurs sur maçonneries de résistance à l'arrachement élevée (Rt3) ou moyenne (Rt2) : blocs de béton ou briques

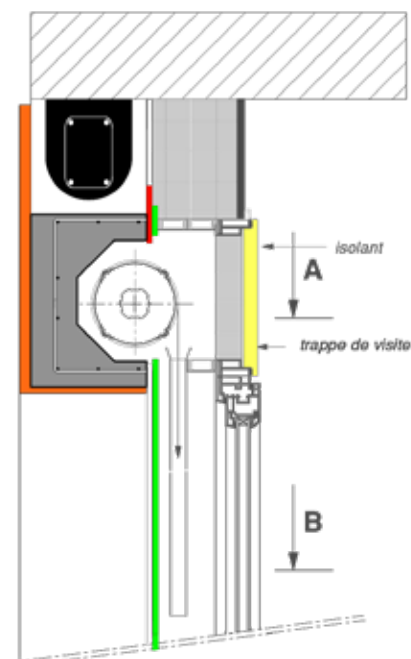
La résistance à l'arrachement élevée (Rt3) ou moyenne (Rt2) des éléments de maçonnerie est définie dans la NF DTU 26.1 P1-2 (CGM).

Les maçonneries neuves à enduire doivent être conformes à la norme NF DTU 20.1, en particulier en ce qui concerne leur homogénéité (absence de matériaux de nature et d'aspect différents) et planéité. Les travaux d'enduits ne doivent être commencés que sur des maçonneries terminées depuis un délai minimal d'un mois.

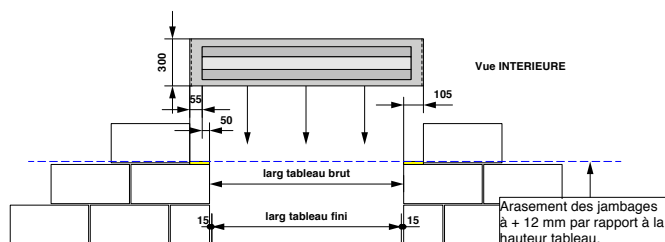


POSE

FINITION



Un joint élastomère conforte l'étanchéité à l'air et à l'eau



Documentation technique complète et plans téléchargeables en DWG, DXF et IFC4 (BIM) sur notre site www.prefa-technicof.fr

Email : contact@prefa-technicof.fr

Tel : 02 51 41 72 98

La Carrière - 85 600 La Guyonnière - France